

respectable citoyen de St. Roch, qui n'est pas *heureux* d'avoir un tel fils.

Cet individu en a fait bien d'autres, et il serait temps que les autorités lui ouvrissent un azile à Beauport, car il ne cesse, avec sa folie vraie ou fausse, de faire des dupes dans tous les lieux où il va commettre des impostures. Dernièrement il se fabriqua une barbe postiche et ce déguisement lui servit à tromper le peuple en qualité de guérisseur de toutes les maladies. Comme on ne le reconnaissait pas, on le prit pour un des plus grands esculapes de notre temps. J'ai entendu dire moi-même à une personne croyable, que la confiance superstitieuse que bien des gens avait en cet homme était telle que des malades jouissant de toute leur raison et même instruits se sont fait transporter auprès de ce prétendu médecin pour se faire guérir. On est véritablement peiné de voir des compatriotes s'oublier à ce point, mais ce malheur est peut-être dû à la liberté dont jouit l'être dangereux qui ne fait que du mal partout où il passe.

JEAN LE CHAGRIN.

LA "GUEPE vs. POLICHINELLE."

Ces deux noms servent de titres à deux feuilles plus grandes par le format et conséquemment plus importantes que le *Fantasque* ; ce qui nous offusque nullement.

Madame la *Guêpe* est plus ancienne que son rival monsieur *Polichinelle* ; mais monsieur *Polichinelle* aimerait fort—l'ambitieux qu'il est!—à se débarrasser de madame la *Guêpe*. Il fonde ce désir très chrétien sur la maxime du jour : "Otez-vous de là que je m'y mette!" C'est très honorable, selon la maxime.

Monsieur *Polichinelle* a dit en venant au monde : "J'apparais pour être plaisant, et je remplace la *Guêpe*, pour mettre à la place *Polichinelle* que voici!" La *Guêpe* prétend que sire *Polichinelle* fait le fin et qu'il n'en est pas plus drôle ; elle lui répond : "Vous n'êtes qu'un petit intrus ; la *Guêpe* n'est pas morte, elle tient encore sa place, et vous ne la lui volerez pas!"

Et les deux contendants sont entrés en lice : la *Guêpe* pour ne pas mourir, et *Polichinelle* pour essayer de vivre.

Nous ne prétendons pas être les juges de cette querelle de vie ou de mort ; mais si l'on demandait au *Fantasque* son opinion, le *Fantasque* condamnerait sans aucun retard monsieur *Polichinelle*.

Nous ne le condamnerions pas toutefois parce que nous le trouvons bien bête (les bêtes n'étant pas toujours tuables), mais nous le condamnerions parce qu'il est un usurpateur insigne, le frêlon d'une ruche à laquelle il n'apporte rien, mais à laquelle il emprunte avant tout sa propre existence.

Cependant, et sur examen fait et parfait, nous avons acquis la certitude que le *Polichinelle* en question est un insecte venimeux, mais qu'il n'est ni le frêlon ordinaire, ni même un frêlon comme dans l'entomologie actuelle.